

16/05/13

Communiqué de presse

Le Copa-Cogeca salue le vote du Comité de gestion de l'UE concernant de nouvelles règles plus claires au niveau européen en matière d'étiquetage de l'huile d'olive et invite la Commission à les adopter dès que possible

Le Copa-Cogeca a appelé ce jour la Commission européenne à adopter et à mettre en œuvre dès que possible les nouvelles règles plus claires en matière d'étiquetage de l'huile d'olive, suite au vote du Comité de gestion de l'UE. Cela représentera un premier pas positif dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Commission visant à améliorer la viabilité et la compétitivité du secteur européen de l'huile d'olive.

Les nouvelles règles devraient entrer en vigueur au 1^{er} janvier de l'année prochaine. Rafael Sanchez de Puerta, Président du groupe de travail « Huile d'olive et olives de table », a indiqué : « Je suis satisfait de voir les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action, dans le cadre duquel certains problèmes clés rencontrés par le secteur étaient identifiés. Je me réjouis notamment du fait qu'il devienne obligatoire d'utiliser pour l'huile d'olive destinée à la consommation des récipients correctement étiquetés et équipés d'un bouchon qui les empêchera d'être à nouveau remplis d'huile en vue d'une utilisation dans le secteur de la restauration (HORECA). Cela permettra de garantir aux consommateurs un produit de haute qualité. En outre, l'affichage de la dénomination de vente complète du produit et ce, dans un même corps de texte sur l'étiquette, ainsi que les conditions optimales de stockage, garantiront que les consommateurs disposent d'informations correctes. Cela contribuera à préserver l'image de l'huile d'olive ».

Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca, a remercié la Commission pour son travail et l'a encouragée à mettre en œuvre d'autres éléments du Plan d'action. Il a de plus invité la Commission à poursuivre la mise en œuvre des aspects de qualité et de contrôle du Plan, étant donné que de nouvelles mesures sont nécessaires, telles que la normalisation des « panel tests » publics et privés, afin que cette méthode de classement de l'huile d'olive soit appliquée de manière similaire dans toute l'UE et par tous les Etats membres du COI. La date de péremption doit selon lui également être normalisée pour toutes les catégories d'huile d'olive.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Cynthia Benites

Policy Advisor

Tél.: +32 2 287 27 70

Cynthia.benites@copa-cogeca.eu

Amanda Cheesley

Press Officer

Tél. portable : + 32 474 840 836

amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

CDP(13)4108:1
